

## La France réduit de 50% les visas accordés à l'Algérie et au Maroc

Article rédigé par *europel.fr*, le 28 septembre 2021

Source [europel.fr] Les chiffres des expulsions des ressortissants algériens, marocains et tunisiens n'ont jamais été aussi mauvais. Selon le tableau de bord interne de l'exécutif qu'a pu consulter Europe 1 sur les expulsions et la délivrance de visas, la France a durci le ton envers ces pays en réduisant drastiquement le nombre de visas délivrés.

La France durcit le ton envers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Selon une information Europe 1, elle a fortement réduit le nombre de visas accordés à ces pays qui refusent de reprendre leurs ressortissants en situation irrégulière.

Dans le cas de l'Algérie, entre janvier et juillet 2021, la justice française a en effet ordonné 7731 obligations de quitter le territoire français et seulement 22 sont repartis chez eux, soit à peine plus de 0.2%. Et ce constat s'explique notamment par le fait que l'Algérie refuse de délivrer des laissez-passer consulaires, un document sans quoi une expulsion ne peut pas être exécutée. Cette année sur les 8000 demandes faites par Paris seule une vingtaine a été obtenue. Un chiffre qui a fait bondir Emmanuel Macron à plusieurs conseils de défense cet été.

Après avoir tenté plusieurs approches, le dialogue, le conditionnement des aides au développement, et enfin les menaces, l'exécutif est finalement passé aux sanctions. Une décision prise secrètement il y a tout juste un mois, à bas bruit. Le chef de l'Etat a décidé de diviser par deux le nombre de visas délivrés pour l'Algérie et le Maroc, et de 30% pour la Tunisie, en prenant 2020 comme année de référence. Car ces trois pays ne jouent pas le jeu et refusent en réalité ce qu'ils considèrent être un chantage de Paris.

Sur les 6 premiers mois de l'année 2020, environ 63.000 visas ont été délivrés, pour 96.000 demandes, soit un taux de délivrance de 65%. Un chiffre qui s'est empiré sur les 6 premiers mois de l'année 2021 pendant lesquels plus de deux demandes de visas sur trois émanant de l'Algérie ont été satisfaites par la France. Emmanuel Macron a donc demandé aux services consulaires du Quai d'Orsay de délivrer pour les 6 prochains mois, 31.500 visas maximum, soit une division par deux. L'année 2019 avait d'ailleurs atteint des records avec 275.000 visas accordés à l'Algérie.

La France a donc choisi d'appliquer une mesure de rétorsion rendue possible par le code communautaire de Schengen. Alors que l'immigration occupe le devant de la scène politique, le chef de l'Etat le sait, il n'a plus beaucoup de temps avant la présidentielle. Et s'il veut corriger son bilan migratoire, il n'a pas d'autres choix que de prendre des décisions radicales.

Retrouvez toutes les données chiffrées [en cliquant ici](#)